

Le Président

Poste 6982

AUTORISATION D'OUVERTURE D'UN ETABLISSEMENT D'ACCUEIL D'ENFANTS DE MOINS DE SIX ANS

VU - les articles L 2324-1 et suivants et R 2324-16 et suivants du Code de la Santé Publique ;
VU - le dossier de demande d'autorisation de fonctionner du Centre Hospitalier de Libourne reçu le ;
7 juillet 2014 ;
VU - l'avis de la commission de sécurité de la sous préfecture de Libourne attestant de son avis favorable
en date du 14 novembre 2014 ;
VU - la déclaration au préfet pour les établissements de restauration collective à caractère social en date
du 8 août 2014 ;
VU - l'avis du médecin de PMI en date du 17 novembre 2014 ;
SUR - proposition de Monsieur le Directeur Général des Services Départementaux ;

LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL AUTORISE

ARTICLE 1er : LE CENTRE HOSPITALIER DE LIBOURNE à poursuivre le fonctionnement et assurer la
gestion d'établissement d'accueil d'enfants de moins de six ans dans ses nouveaux locaux situés rue
Canteranne à Libourne depuis le 24 novembre 2014.

ARTICLE 2 : l'établissement multi-accueil collectif régulier «Les 3 Galets» à offrir 60 places pour des
enfants âgés de 2 mois ½ à 4 ans conformément à son règlement de fonctionnement.

ARTICLE 3 : Madame Stéphanie PEREZ, Puéricultrice, diplômée d'Etat, à assurer la direction de
l'établissement conformément à l'article R 2324-35 du Code de la Santé Publique. Elle est assistée d'un
personnel en nombre et qualification conformes aux textes en vigueur.

ARTICLE 4 : Madame le Dr Amandine BLASQUEZ, médecin pédiatre, à assurer les fonctions de
médecin de l'établissement par voie conventionnelle.

ARTICLE 5 : Monsieur le Directeur Général des Services Départementaux, Monsieur le Directeur Général
Adjoint chargé de la Solidarité et Monsieur le Directeur du Centre Hospitalier de Libourne sont chargés,
chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente autorisation qui sera publiée au recueil des
actes administratifs du département de la Gironde.

Fait à Bordeaux, le

12 JAN. 2015

Le Président du Conseil Général de la Gironde



Philippe MADRELLE
Sénateur de la Gironde
Conseiller Général du Canton de Carbon Blanc